

Département de la GIRONDE

Arrondissement d'ARCACHON

**MAIRIE
DE
SAINT MAGNE
33125**

Tél. : 05.56.88.51.09

Fax : 05.56.88.54.03

Email : mairie.saint.magne@wanadoo.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire en mairie le

Lundi 5 mars 2018 à 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Budget communal - Vote du compte administratif 2017
2. Budget communal – Adoption du Compte de Gestion 2017
3. Budget communal – affectation des résultats de l'exercice 2017 sur le Budget Primitif 2018
4. Budget Eau Potable et Assainissement Collectif – Vote du Compte Administratif 2017
5. Budget Eau Potable et Assainissement Collectif – Adoption du Compte de Gestion 2017
6. Budget Eau Potable et Assainissement Collectif – affectation des résultats de l'exercice 2017 sur le Budget Primitif 2018
7. Budget Eau Potable et Assainissement Collectif – Vote du Budget Primitif 2018
8. Adhésion à Gironde Ressources
9. Isolation acoustique bâtiments communaux
10. Groupement de commande pour la rénovation de l'éclairage public
11. Fermes photovoltaïques – avenant à la convention de remboursement de la plantation ou l'ensemencement et l'entretien d'un boisement compensateur
12. Patrimoine forestier : Changement de la situation de terrains au regard du régime Forestier
13. Certification PEFC
14. Aménagement accès RPA, gare et Maison de l'Enfance
15. Convention SDIS pour réalisation des opérations de contrôle des points d'eau incendie
16. Convention de partenariat pour enfants en situation de préscolarisation
17. Régularisation acte notarié école de Douence
18. Questions diverses

Affiché le 23 février 2018